

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 20 octobre 2008, à 19h30 au Centre de Plein Air 4 Saisons.

1. OUVERTURE

Étaient présents :

Maire suppléant	François Garon
Mesdames les conseillères	Hélène D. Michaud et Johanne Tremblay-Côté
Monsieur le conseiller	Alain Royer

Était absent : Denis Racine, maire

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. François Garon, maire suppléant, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Madame Josée Brouillette, sec.-trés., et 10 personnes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 septembre 2008 et de la séance spéciale du 22 septembre 2008
5. Correspondance : Voir liste
6. Trésorerie :
 - 6.1 Rapport financier au 30 septembre 2008
 - 6.2 Approbation de la « Liste détaillée des chèques pour la période 9 – septembre 2008 »
 - 6.3 Présentation des « Comptes à payer - octobre 2008 »
 - 6.4 État des résultats au 30 septembre 2008 – troisième trimestre
7. **Dépôt de documents**
 - 7.1 Liste des permis émis pour le mois de septembre 2008
 - 7.2 Comité consultatif d'urbanisme – procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2008
8. **Avis de motion**
9. **Règlements**
10. **Résolutions**
 - 10.1 Pacte rural 2009 – projet de remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée
 - 10.2 Entente avec M. Jacques Deschênes / déneigement d'un chemin de la Ville
 - 10.3 Nomination d'un maire suppléant pour la période de novembre 2008 à avril 2009
 - 10.4 Subvention 2008 Loisirs et Sports d'hiver intermunicipaux pour les résidents permanents de Lac-Sergent
 - 10.5 Achat et installation d'une attache remorque
 - 10.6 Remerciement à M. Raymond Francoeur, député de Portneuf
 - 10.7 Virement de crédits
11. **Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles**
 - 11.1 Journal Le Jaseur édition décembre 2008 – date limite: 30 novembre 2008
 - 11.2 Séance spéciale pour l'adoption du budget 2009 - mardi le 16 décembre (20h00)
12. **Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour;**
13. **Deuxième période de questions**
14. **Clôture de la séance**
15. **Levée de la séance**

REPORTÉ

AJOUT

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Garon, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par monsieur Alain Royer, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

08-10-186

QUE l'ordre du jour soit accepté avec ajouts suivants :
Le point 10.7 est ajouté et le point 10.4 est reporté.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2008 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 22 SEPTEMBRE 2008

Séance ordinaire du 15 septembre 2008

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la sec.-trés. est dispensée d'en faire la lecture.

08-10-187 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2008 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur François Garon, maire suppléant, et la sec.-trés. soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

Séance spéciale du 22 septembre 2008

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la sec.-trés. est dispensée d'en faire la lecture.

08-10-188 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 22 septembre 2008 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur François Garon, maire suppléant, et la sec.-trés. soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

5. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la liste de correspondance du mois d'octobre 2008 et la dépose.

6. TRÉSORERIE

6.1 RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2008

À la demande de Monsieur François Garon, maire suppléant, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture du rapport financier au 30 septembre 2008.

08-10-189 **II EST PROPOSÉ** par M. Alain Royer, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ledit rapport financier soit adopté tel que lu.

6.2 APPROBATION DE LA LISTE DÉTAILLÉE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE # 9 SEPTEMBRE 2008

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie de la liste des chèques émis, la directrice générale et sec.-trés. est dispensée d'en faire la lecture.

Madame Brouillette fait le dépôt de la liste détaillée des chèques émis de la période 9 pour les dépenses dont le paiement a déjà été autorisé totalisant **27 351.66 \$**.

08-10-190 **IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Royer, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ladite liste de chèques émis pour le mois de septembre soit adoptée tel que présentée.

6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER – OCTOBRE 2008

M. François Garon, conseiller informe les membres du Conseil qu'il est en conflit d'intérêt et se retire de la séance.

À la demande de Monsieur François Garon, maire suppléant, Mme Josée Brouillette, sec.-trésorière., fait la lecture des comptes à payer pour le mois d'octobre 2008.

08-10-191 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes à payer au montant de 9 089.76 \$ liste en annexe, soient acceptés tels que présentés par la secrétaire-trésorière et qu'un certificat de disponibilité de crédit soit émis par la secrétaire-trésorière.

M. François Garon, conseiller réintègre son siège suite à l'adoption de cette résolution.

6.4 ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 SEPTEMBRE 2008 – TROISIÈME TRIMESTRE

La secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport budgétaire au 30 septembre 2008 et une copie est remise aux membres du Conseil.

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

7.1 Liste des permis émis pour le mois de septembre 2008.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie de la liste des permis émis pour le mois de septembre 2008, la sec.-trés. est dispensée d'en faire la lecture.

Que la liste des permis émis pour le mois de septembre 2008 soit annexée au présent procès-verbal.

7.2 Comité consultatif d'urbanisme – procès-verbal de la rencontre du 23 septembre 2008.

Madame Johanne Tremblay-Côté, conseillère, dépose pour être annexé au procès-verbal, le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2008 du comité consultatif d'urbanisme.

8. AVIS DE MOTION

9. RÈGLEMENTS

10. RÉSOLUTIONS :

10.1 Pacte rural 2009 – projet de remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de développement de Portneuf demande une confirmation du Conseil de ville quant au montant de l'enveloppe du Pacte rural alloué à ses projets;

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. Alain Royer, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

08-10-192

QUE le montant total de l'enveloppe réservée pour la Ville de Lac-Sergent, soit \$10 368, soit attribué pour la réalisation du projet suivant : (1) le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée du Club Nautique.

10.2 Entente avec M. Jacques Deschênes / déneigement d'un chemin de la Ville

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jacques Deschênes, propriétaire du 1638 de la Chapelle, est résidant permanent à Lac-Sergent ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain donnant accès à sa propriété appartient à la Ville et qu'il nous faut le déneiger ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Deschênes nous propose d'effectuer lui-même le déneigement ;

08-10-193

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QU'un montant de 350.00 (trois cent cinquante) dollars soit payé à M. Jacques Deschênes pour le déneigement du terrain de la Ville donnant accès à sa propriété du 1638 de la Chapelle pour la saison hivernale 2008-2009.

ET que cette dépense soit imputée au poste budgétaire suivant Transport – Déneigement 233-04-43.

10.3 Nomination d'un maire suppléant pour la période de novembre 2008 à avril 2009

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la Loi sur les Cités et Villes (L.R.Q. C-19, a. 56) le Conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant ;

08-10-194

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE Monsieur François Garon, conseiller, soit nommé maire suppléant pour une période de six mois, soit de novembre 2008 à avril 2009.

REPORTÉ

10.4 Subvention 2008 Loisirs et Sports d'hiver intermunicipaux pour les résidents permanents de Lac-Sergent

10.5 Achat et installation d'une attache remorque

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lac-Sergent a besoin que l'inspecteur municipal puisse utiliser une petite remorque pour les divers travaux de voirie;

CONSIDÉRANT QU'une vérification de prix et de produits a été faite;

08-10-195

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil autorise l'achat d'une attache de remorque à être installée au véhicule de l'inspecteur municipal, monsieur Guillaume Poulin, pour un montant de \$205.00 plus les taxes applicables.

QUE le montant soit financé au poste budgétaire 2320640 – Voirie - Accessoires.

10.6 Lettre de remerciement à M. Raymond Francoeur, député de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du 400^{ème} anniversaire de la Ville de Québec, l'Association des Familles souches du Québec, en collaboration avec la députation régionale, a procédé à la plantation de 400,000 petits arbres d'essences différentes dans la ville de Québec et partout en province;

CONSIDÉRANT QUE M. Raymond Francoeur, député de Portneuf a collaboré à ce projet par l'octroi d'une subvention de 100\$ remise au Comité de Loisirs de Lac-

Sergent pour la fabrication d'une plaque commémorative dans le cadre du programme soutien à l'action bénévole 2008-2009;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Loisirs s'est impliqué dans ce dossier de façon remarquable;

08-10-196 **EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la Ville de Lac-Sergent remercie monsieur Raymond Francoeur, député de Portneuf pour sa collaboration au programme de soutien à l'action bénévole en soulignant de façon commémorative les familles souches du Lac Sergent.

10.7 Virement de crédits

CONSIDÉRANT QU'un montant insuffisant a été prévu dans les catégories suivantes;

CONSIDÉRANT QU'avant de payer une facture, il doit y avoir les fonds nécessaires dans le poste budgétaire;

08-10-197 **EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité

DE procéder aux virements de crédit suivants et par la même occasion, augmenter le montant de délégation de pouvoir à la secrétaire-trésorière pour les postes budgétaires ci-dessous :

<i>compte</i>	<i>description</i>	<i>débit</i>	<i>crédit</i>
	VOIRIE		
2355649	CIRCULATION/SIGN. ROUTIÈRE	2 000.00 \$	
2713140	Rampe/quai/bouées -rémunération		2 000.00\$
		2 000.00 \$	2 000.00 \$

11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Journal Le Jaseur édition décembre 2008 – date limite: 30 novembre 2008

M. Garon informe les citoyens de la date de tombée pour la réception des articles pour le journal Le Jaseur, édition décembre 2008.

11.2 Séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2009 - mardi le 16 décembre (20h00)

M. Garon informe les citoyens de la tenue d'une séance extraordinaire relative à l'adoption du budget 2009, mardi le 16 décembre 2008 à 20h00 au Centre de Plein Air 4 Saisons. Bienvenue à toutes et à tous.

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées et répondues.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur François Garon, maire suppléant, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

08-10-198

IL EST PROPOSÉ par
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 20h25.

Certificats de crédits

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____(date)

Josée Brouillette, directrice générale et sec.-trés.

François Garon
Maire suppléant

Josée Brouillette
Directrice générale et sec.-trés.